

Appel de candidatures

Administrateurs | Administratrices

Le **Diplôme avant la Médaille (DAM)** favorise la persévérance et la réussite scolaires des élèves à risque de décrochage en utilisant le sport comme levier d'intervention. DAM croit que tous les jeunes ont la capacité et le droit d'accéder aux meilleures perspectives d'avenir.

L'organisme est à la recherche de **CINQ (5) ADMINISTRATEURS | ADMINISTRATRICES** afin de combler les postes vacants au conseil d'administration regroupant neuf personnes pour la prochaine année financière.¹

Implication bénévole

- Mandat de 2 ans.
- Environ 6 rencontres par année (en soirée, 2 heures par rencontre) en mode hybride (parfois en ligne, parfois en présentiel).
- Il est également souhaitable de s'impliquer dans un comité de travail, selon les disponibilités.²

Profil recherché

- Compréhension et adhésion à la mission de DAM.
- Intégrité, honnêteté, respect et sens de l'éthique.
- Ouverture d'esprit et attitude harmonieuse avec autrui.
- Désir de mettre à profit son expertise et son réseau pour DAM.

Expertises/expériences recherchées

- **Milieu des affaires / philanthropique** (2 postes)
- **Milieu du sport-étudiant** (1 poste)
- **Droit** (1 poste)
- **Comptabilité** (1 poste)
- Les candidatures de personnes qui auraient **toute autre expertise pertinente** pouvant répondre aux enjeux actuels de l'organisme seront également prises en compte.

Comment postuler

Les personnes intéressées doivent rédiger une **lettre de motivation** en y incluant une **description de leur parcours professionnel** et, si applicable, y faire valoir leur expérience préalable au sein d'un conseil d'administration.

Les candidatures doivent être transmises par courriel, à l'attention du comité gouvernance, à l'adresse suivante : info@diplomeavantlamedaille.org **avant le vendredi 18 août 2023**. Une rencontre par visioconférence aura lieu entre le comité gouvernance et chaque candidat(e) retenu(e) le **5 septembre 2023**. À la suite de celle-ci, les personnes sélectionnées par le comité prendront part aux élections qui se tiendront lors de l'assemblée générale annuelle du **mardi 26 septembre**, à 18h30.^{3,4}

¹ Il est à noter que l'année financière de l'organisme débute le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin.

² Les comités de DAM sont : financement, gouvernance, audit financier, ressources humaines, communications/marketing.

³ Le comité gouvernance se donne un droit de regard sur le nombre de candidatures présentées en assemblée générale.

⁴ L'assemblée générale annuelle aura lieu en personne ou en ligne (à déterminer).